



Communiqué (20.04.2015)

Dans le cadre de la Semaine européenne de la vaccination, le ministère de la Santé informe : 7 raisons pour se faire vacciner

La « Semaine européenne de la vaccination » (20 - 25 avril 2015) est une initiative de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) depuis 2005. Elle a pour objectif de rappeler à la population l'importance des vaccinations pour se protéger contre des maladies infectieuses graves.

Pourquoi une semaine européenne de la vaccination ?

La « Semaine européenne de la vaccination » est l'occasion pour chacun de nous de faire le point sur notre statut vaccinal : Quelles sont les maladies contre lesquelles je suis vacciné(e) ? Suis-je à jour avec mes vaccins ? Quels sont les vaccins qui nécessitent un rappel ? Est-ce qu'uniquement les enfants sont concernés par les vaccinations ? Quels sont les délais à respecter entre deux vaccins ?

La Semaine est également l'occasion de faire le point sur les connaissances et les représentations des patients, mais aussi des médecins, de les inciter à vérifier les carnets de vaccination, et, si nécessaire, de compléter les vaccinations.

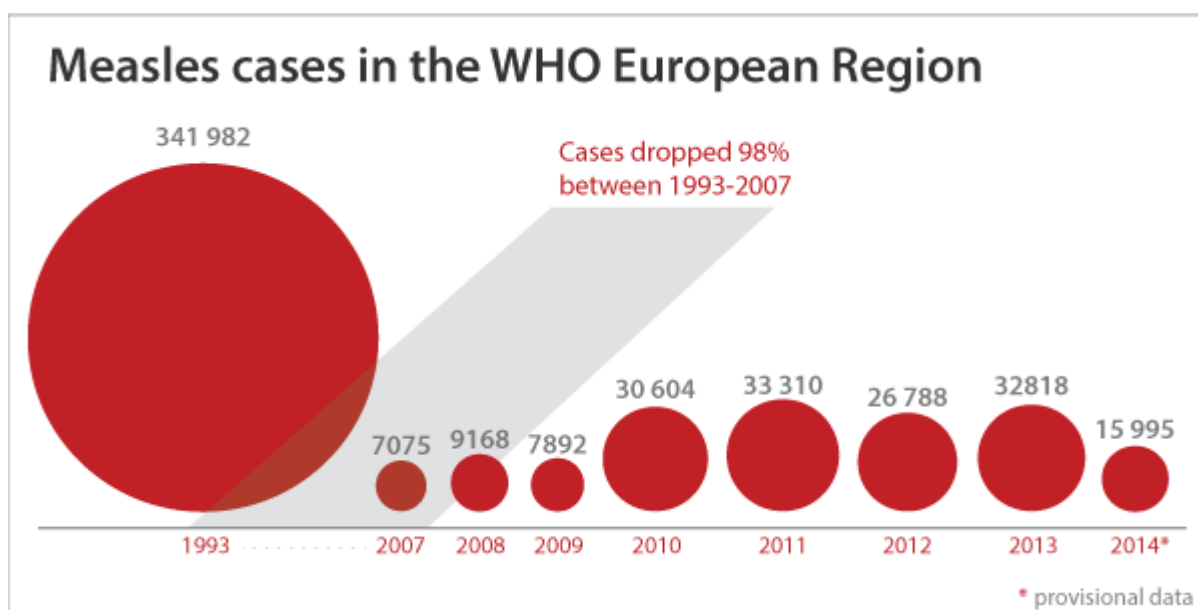
Pour cela, il est important d'informer et de communiquer sur la vaccination et ses enjeux.

La vaccination est à l'origine de la disparition ou du recul de nombreuses maladies dangereuses et souvent mortelles, comme la poliomyélite, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la rougeole, ou l'hépatite B.

Etat des lieux en Europe

Dans l'Union Européenne, 3.616 cas de rougeole ont été déclarés en 2014, dont 58,6% ont été rapportés par l'Allemagne et l'Italie. La plupart des cas ont été diagnostiqués chez des personnes non vaccinées. Il n'y a pas eu de décès, mais cinq cas de complications graves dues à l'encéphalite rougeoleuse.

La rougeole continue à s'étendre dans la région européenne de l'OMS, surtout en Europe centrale et de l'est, ainsi qu'en Allemagne, entravant le but que s'était fixé l'OMS d'éliminer la maladie de la région d'ici la fin de 2015.



Source : OMS, 2015.

Grâce aux efforts de vaccination collectifs, les cas de rougeole ont chuté de 98% entre 1993 et 2007. Depuis, à cause de poches de population non vaccinées en Europe centrale et de l'est essentiellement, le nombre de cas déclarés a réaugmenté, entre 2009 et 2013.

Et au Luxembourg ?

Au Luxembourg, 2 cas de rougeole ont été rapportés en 2014, et aucun cas de rubéole. D'après la 4ème enquête de couverture vaccinale au Grand-Duché de Luxembourg, publiée en janvier 2014, 95% des enfants résidents âgés de 25 à 30 mois sont complètement vaccinés contre :

- la diphtérie, le tétanos, la coqueluche,
- la poliomyélite,
- les infections à Haemophilus influenzae de type b,
- les infections à méningocoques C,
- l'hépatite B,
- les infections à pneumocoque.

La couverture vaccinale pour le vaccin combiné Rougeole-Rubéole-Oreillons-Varicelle est de 83,3%. Ce taux plus faible peut s'expliquer par un changement récent dans le calendrier du schéma vaccinal recommandé.

Les vaccinations ne sont **pas obligatoires** au Luxembourg, elles sont **recommandées** dans le calendrier vaccinal national par les autorités de santé publique. Les vaccinations sur le calendrier vaccinal luxembourgeois sont offertes gratuitement par l'état. Les nouveau-nés, les nourrissons et les petits enfants sont vaccinés lors des visites pédiatriques régulières effectuées dans le cadre du programme national de protection de la santé des nourrissons et des enfants en bas âge.

7 raisons pour se faire vacciner

Grâce à la diminution spectaculaire du nombre de cas de maladies à prévention vaccinale en Europe, beaucoup de maladies infectieuses sont considérées comme appartenant au passé. Pourtant, dans la Région européenne de l'OMS, près de 650 000 enfants n'ont pas reçu leur première dose de vaccin contre la rougeole - une exigence fondamentale à satisfaire en matière de vaccination – et les maladies à prévention vaccinale restent un facteur de risque de maladie,

d'incapacité, voire de décès. Il convient de donner la priorité à la vaccination, et ce pour sept raisons essentielles :

1. **La vaccination sauve des vies** : Chaque année, la vaccination sauve **plus de trois millions de vies** dans le monde, et elle évite à des millions de personnes de souffrir de maladie et d'incapacité permanente (estimations de l'OMS, 2009).
2. **La vaccination est un droit fondamental de chaque être humain** et une composante stratégique des programmes de réduction de la pauvreté dans le monde.
3. **Les maladies à prévention vaccinale représentent encore un risque pour la santé**: La croyance qui considère que les vaccins sont plus dangereux que les maladies contre lesquelles ils protègent, est une idée erronée, ayant entraîné une baisse des vaccinations et une résurgence de maladies contagieuses à complications graves, telles la rougeole, la coqueluche, la diphtérie et la rubéole.
4. **Il est possible de maîtriser et d'éliminer les maladies à prévention vaccinale**: Lorsque la couverture vaccinale est élevée et soutenue, les maladies à prévention vaccinale perdent du terrain et finissent par être éradiquées.
5. La vaccination est incontestablement l'une des interventions de santé publique les plus **rentables économiquement**.
6. **Les enfants doivent avoir accès à des vaccins sûrs, efficaces et peu onéreux** : Dans l'ensemble de la région européenne, 10,6 millions de nourrissons naissent chaque année et doivent tous être vaccinés, pour que la vaccination continue à être un succès.
7. **Tous les enfants doivent être vaccinés** : Vous pensez que votre enfant n'a pas besoin d'être vacciné parce que les autres le sont ? Il ne peut y avoir d'immunité collective que si près de 95 % des personnes sont vaccinés, et toute personne non vaccinée augmente le risque, pour elle-même et pour les autres, de contracter la maladie en question, et de la **transmettre aux plus fragiles**.
D'autre part, l'immunité collective ne protège pas contre certaines maladies graves, comme le tétanos par exemple, car cette maladie est certes à prévention vaccinale, mais non contagieuse. Si votre enfant n'est pas vacciné contre le tétanos, il ne sera pas protégé contre cette maladie aux suites mortelles.

Matériel d'information

Le ministère de la Santé/Direction de la santé a élaboré plusieurs outils pédagogiques pour informer la population, et la sensibiliser à l'importance des vaccinations. Les outils peuvent être téléchargés à partir du portail santé (www.sante.lu) ou commandés via mail (commande@sante.public.lu) ou téléphone (tél. 247 -85569).

- **Brochure sur les vaccinations de la naissance à l'âge adulte** :

Cette brochure explique que les vaccinations constituent la meilleure protection possible contre de nombreuses maladies infectieuses qui peuvent avoir des conséquences graves sur notre santé, et être parfois mortelles. Les principaux symptômes de ces maladies à prévention vaccinale sont rappelés, et leurs complications graves décrites.



Le calendrier de vaccination national est expliqué, les abréviations utilisées sont celles de l'OMS, afin d'obtenir un meilleur degré d'harmonisation avec les calendriers des autres pays européens.

- **Affiche et dépliant sur les vaccinations et rappels de vaccination à l'âge adulte :**

Il est rappelé que la protection vaccinale acquise durant la petite enfance doit être maintenue par des rappels de vaccination réguliers à l'âge adulte. Ainsi, pour les adultes, il est important de penser aux rappels de vaccination contre la poliomyélite, le tétanos, la diphtérie et la coqueluche, qu'il faut effectuer tous les 10 ans.

Les personnes nées après 1980 et n'ayant eu qu'un seul vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole, sont invitées à se rendre chez leur médecin traitant afin de bénéficier d'un rappel de vaccination, car leur protection vaccinale n'est pas suffisante.

Un nouveau dépliant et une affiche concernant les vaccinations chez les adultes seront prochainement édités. Ils visent également à combattre les préjugés au sujet des vaccinations, afin de nous aider à faire face à toutes les fausses idées reçues.

Des « posts » réguliers seront publiés sur la page Facebook « Healthy & friends » pendant la semaine du 20 au 26 avril en trois langues (français, allemand, portugais).

Des informations supplémentaires sur la semaine européenne de la vaccination sont disponibles sur

- www.sante.public.lu
- <http://www.euro.who.int/fr/health-topics/disease-prevention/vaccines-and-immunization/european-immunization-week/european-immunization-week-2015> .

Communiqué par le Ministère de la Santé

INFORMATION NON DESTINEE A PUBLICATION

Contact pour les rédactions :

Dr STEIL Simone
Médecin- Chef de Division
Division de la Médecine Préventive et Sociale
E-mail: simone.steil@ms.etat.lu
Tél. : (+352) 247-85560